tion de nous conformer dans la lettre de l'ultimatum pour dire à la Grèce que si elle ne cède pas on recourra à des mesures coercitives.

On s'est arrêté au deuxième système. La Grèce veut cependant répondre en délaiant à la note des puissances et indiquer les solutions, l'ouverture n'a-t-on pas voulu disputer ? L'Europe devait le faire.

Qu'a-t-il au contraire le sultan ? Il a donné le signal des massacres.

M. Millerand *critique les décisions prises. On a décidé que toutes les troupes grecques devaient quitter l'île, mais une partie des troupes turques resteraient côte à côte avec nos marins qui ne s'attendaient pas à un désheurtoir immérité* (Très bien, très bien).

Nous ne voulons pas subir l'erreur de 1882 et recommencer l'abstention. *Le Parlement sait le prix et nous repoterions de commettre une imprudence qui la compromettrait.* Il est matériellement inexact qu'en 1886 nous avons refusé d'adhérer au blocus à cause d'une promesse de désarmement du gouvernement grec.

M. Hanotaux lit de ses phrases les documents *échangés à cette époque.*

M. Millerand. — Je n'insiste pas. (Réclamations ironiques au centre.)

M. Millerand. — En bien, puisque vous le voulez, l'insiste. (Applaudissements à l'extrême-gauche). Nous n'avons point participé au blocus parce que dès le mois de janvier avant cette promesse du gouvernement grec nous avions pris cette résolution.

M. Hanotaux dit que nous n'avons pas eu une attitude brillante, *mais le contraire qui est exact puisqu'un document établit que la Grèce a désarmé sur le conseil de la France.* Si quelqu'un a eu une attitude ridicule ce sont les cinq puissances qui ont envoyé devant Athènes des navires alors qu'elles savaient qu'il n'y avait plus rien à faire, puisqu'elles étaient vaincues de la nation. (Applaudissements à gauche.)

Je demande au gouvernement de suivre aujourd'hui la même politique en lieu de s'associer aux mesures de coercitions. (Applaudissements à gauche).

M. Hanotaux de son banc protestu.

M. Millerand. — Pouvez-vous assurer que le blocus sera jusqu'au bout pacifique et qu'aucun incident ne mettra le feu aux poudres ? (Applaudissements à gauche).

Votre politique n'est ni sage, ni prudente. (Très bien). Loin de garantir la paix elle accumule les matériaux de la guerre. (Exclamations).

Vous n'apportez pas une raison pour dire pourquoi la France ne peut pas aujourd'hui suivre la politique de 1886.

Cette politique est contraire à nos traditions.

M. Millerand insiste encore en faveur de la politique de 1886 et descend de la tribune salué par une double salve d'applaudissements à gauche et à l'extrême gauche.

Intervention de M. Méline

M. Méline monte à la tribune. Après la déclaration de M. Hanotaux il me semblait qu'il n'y avait rien à ajouter. La politique que nous suivons est la seule possible. En en prenant la responsabilité, le *gouvernement se peut faire de sentiment.* Il ne fait voir que l'intérêt supérieur.

Je suis plein de sympathies pour la Grèce, mais j'aime encore mieux la France. (Très bien.) L'expérience nous a appris ce que coûtent les excès de sentimentalité. Il faut maintenir l'intégrité de l'Empire ottoman. La guerre ne peut sortir que du partage de cet empire.

M. Méline rappelle les paroles de M. Ballorre à la Chambre des Communes en faveur de cette intégrité.

C'est pour éviter ce partage que l'Europe se refuse d'annexer la Crète à la Grèce.

M. Goblet. — Il ne s'agit pas de cela.

M. Méline. — Pourquoi l'annexion, quand on donne aux Crétois toutes les libertés qu'ils désirent ?

M. Ernest Roche. — Faites voter les Crétois.

M. Méline. — Le concert européen a eu cet avantage d'imposer au sultan des réformes.

M. Méline fait l'éloge de M. Hanotaux, qui a *conseillé la solution de cette affaire toute son activité et son intelligence.* (Protestations à la gauche).

M. Méline. — M. Millerand a dit que nous étions à la remorque de la Russie : nous l'avons toujours rencontrée d'accord avec nous : elle ce que nous avons fait.

M. Méline critique la politique préconisée par MM. Goblet et Millerand. Si nous sortions du concert européen la situation se compliquerait. Nous en aurons toute la responsabilité et ce serait la politique de l'isolement.

M. Méline, en retournant à son banc, est félicité par plusieurs de ses collègues.

Discours de M. Denys Cochin

M. Denys Cochin a la parole.

Les cris de : Suspension ! Suspension ! se font entendre.

La suspension de séance mise aux voix est repoussée.

M. Denys Cochin envisage la question des réformes promises par le Sultan et demande que l'entente des puissances se fasse aussi pour assurer leur prompte exécution.

Discours de M. Jaurès

M. Jaurès a la parole.

Ce n'est pas sur la question crétoise qu'on va se prononcer aujourd'hui, mais sur la direction donnée à toute notre politique étrangère. Il examine longuement la question d'Orient et la situation des peuples balkaniques qui ne voulent pas être absorbés.

M. Jaurès continue en critiquant l'attitude des puissances vis-à-vis du sultan qui demeure impuni et qui recommence bientôt ses massacres. Ce qu'on vous demande ce n'est pas la paix parce que la guerre recommencera comme les massacres avec la complicité de l'Europe. *Ce n'est pas une paix que cette paix sanglante, c'est la dictature de la paix. (Applaudissements à gauche.)*

Ce sont des financiers intéressés à la situation financière de l'empire ottoman qui ont pou à peu influencé le gouvernement.

M. Hanotaux proteste.

M. Jaurès critique longuement le concert européen. Il lit deux extraits de la *Gazette de Saint-Pétersbourg.*

Tout d'un coup on entend M. Jaurès dire... Ce n'est pas un regard *français.* (Vives protestations)

MM. Méline et Hanotaux protestent vivement; un tumulte indescriptible se produit. *Les cris à l'ordre ! à l'ordre ! se font entendre pendant que l'extrême gauche applaudit frénétiquement.*

M. Hanotaux. — On insulte odieusement un gouvernant.

M. Brisson proteste vivement.

M. Jaurès explique sa phrase et termine ainsi : Les ministres regardent les affaires du monde *d'un regard qui n'est pas exclusivement français.* (Nouveau tumulte).

M. Brisson l'invite à retirer ces paroles.

M. Jaurès reline et est rappelé à l'ordre.

M. Jaurès continue. — J'accomplirai jusqu'au bout ce que je considère comme mon devoir. (Applaudissements à l'extrême gauche).

France garde que quand il plaira à la Russie d'imposer une autre politique elle ne regrette que le France toute la responsabilité.

LES ORDRES DU JOUR

La clôture est prononcée. Dix ordres du jour sont en présence.

Celui de M. Goblet est ainsi conçu :

« La Chambre, *en engageant l'action de la France à l'extérieur que pour une politique conforme à ses intérêts permanents et ses traditions pacifiques, etc.*, etc. »

M. Méline accepte celui de M. Renault-Morlière approuvant les déclarations du gouvernement.

VOTES

de l'ordre du jour de confiance

La priorité sur l'ordre du jour de M. Goblet est repoussée par 347 voix contre 172 et l'ordre du jour approuvant les déclarations du gouvernement adopté par 366 voix contre 142.

M. Gauthier de Clagny propose d'ajouter au vote : « *Et réservant le droit limitatif* [illegible] *des exemples de dégénérescence d'un* [illegible] »

Cette addition est repoussée par 282 voix contre 146.

La séance est levée à 7 heures 15.

Physionomie de la Séance

Le débat qui s'est déroulé devant la Chambre à propos des affaires de Crète comptera certainement pour un des plus importants de la législature. Il s'agissait non seulement de l'attitude à tenir à l'égard de la Grèce mais d'arrêter en ce qui concerne la politique extérieure de la France une ligne de conduite générale, déterminant pour l'avenir l'orientation même de cette politique. Aussi quelle influence allait-elle exercer dans les tribunes et aux abords du Palais Bourbon. Les députés cela va sans dire étaient au grand complet.

Au banc ministériel, MM. Méline, Hanotaux, Barthou, général Billot, Darlan, amiral Besnard, Lebon et Delpouch.

Au premier rang de la loge diplomatique, le baron de Mareuheim, Sir Edmond Monson, Tornielli, le nonce apostolique. Jusqu'au dernier moment on avait pensé que le gouvernement engagerait le débat en limitant une déclaration. Mais dans le conseil extraordinaire de ce matin *le ministère a changé son* [illegible] plus hardiment pour rassurer les partisans purs des premiers. C'est donc M. Goblet *qui a ouvert le feu.* L'ancien président du conseil s'est trouvé dans l'impossibilité de démontrer les prétentions du gouvernement puisqu'il ne les connaissait pas. Il n'a pas se livrer qu'à des suppositions d'ailleurs fort vraisemblables. Quand a ses idées personnelles, M. Goblet les a fort clairement exprimées.

M. Delafosse qui lui a succédé à la tribune a eu beaucoup plus de peine pour s'imposer à l'attention de la Chambre. Sa thèse exposé il a cru devoir se livrer à un long développement qui a paru hors de propos d'un ton plus profond s'est établi quand le ministre des affaires étrangères a pris la parole.

∴

A peine M. Hanotaux avait-il commencé à énumérer les points sur lesquels c'est fait l'accord des puissances que de vives protestations se sont élevées à l'extrême gauche.

A partir de ce moment chaque phrase de la déclaration a été hachée par les interruptions. M. Brisson, malgré tous ses efforts n'a pu rétablir le calme. *Il a même du faire un moment,* appel aux sévérités du règlement en rappelant à l'ordre M. Pierre Richard qui ne cessait de s'agiter à son banc. *Le ministre des affaires* étrangères était d'ailleurs applaudi par les deux tiers de la Chambre et quand il est descendu de la tribune *deux salves de bravos ont éclaté* au centre et à droite, tandis que l'extrême gauche faisait entendre une dernière protestation.

∴

M. Millerand qui a pris la parole ensuite a soutenu avec son talent habituel et un succès fort mérité la politique d'abstention prudente exposée par M. Goblet.

Il a éloquemment développé les arguments qui devraient déterminer la France à s'abstenir de toute mesure coercitive envers la Grèce.

Puis M. Méline est intervenu en qualité de chef de cabinet. Mieux que le ministre des Affaires Etrangères le président du Conseil a su le faire écouter par la Chambre.

M. Méline a pu surtout appliqué à démontrer que la politique préconisée par le gouvernement était la seule qui pût, dans les circonstances actuelles, sauvegarder les intérêts de notre pays. Son langage très ferme, très mesuré, très convaincu, a produit sur la Chambre une impression profonde et sa péroraison que l'on sentait inspirée par un ardent patriotisme a été longuement applaudie.

M. Denys Cochin est venu dire ensuite que si l'on prenait des mesures de rigueur à l'égard de la Grèce, on devrait en prendre également à l'égard de la Turquie. puis M. Jaurès a fait son apparition à la tribune.

Il a lu devant la Chambre un long discours la thèse exposée par MM. Goblet et Millerand, mais tandis que ses collègues s'étaient maintenus sur le terrain délimité, il s'est lancé, emporté par sa fougue dans une foule de digressions qui ont nui considérablement à la portée de son discours. Il a même soulevé de *légitimes protestations en disant, ce qui lui* a valu un rappel à l'ordre du président, que le gouvernement ne s'était pas laissé guider uniquement *par l'intérêt de la France.*

Après cet incident qui a pris une tournure violente M. Jaurès a voulu continuer son discours, *mais en présence des marques d'impatience* de la Chambre il a dû écourter sa conclusion.

∴

La session la discussion a été close et le gouvernement ayant renoncé à déposer à la suite de ses déclarations une demande de crédits on s'est trouvé simplement en présence des ordres du jour au nombre de dix.

Il est vrai que deux seulement étaient sérieux : celui de M. Goblet sur lequel on a voté comptait tout d'abord et celui de MM. Marchegay, Renault-Morlière auquel M. Gauthier de Clagny a proposé une addition réservant les droits pour les poursuites du disposer de cas-colonies.

Dans le premier vote le ministère a obtenu 170 voix de majorité et dans le second 213. Quant à l'addition de M. Gauthier de Clagny il a suffi à M. Méline de déclarer qu'elle était en contradiction avec la décision des puissances pour la faire repousser.

Ainsi s'est terminé ce débat qui aura en Europe un grand retentissement. Il servira de base dans l'avenir à toute la politique extérieure de la France.

T. H.

DEUX DISCOURS

Les électeurs de l'arrondissement de Nogent-le-Rotrou ont été dimanche, un banquet à M. Deschanel à l'occasion de sa réélection à la vice-présidence de la chambre. M. Poincaré y assistait.

Discours de M. Poincaré

Au dessert, M. Poincare commence son discours par un hommage à la loge de M. Deschanel, « porté au premier rang des élus du pays par l'éclatante élu noblesse de son talent et l'ensemble, par l'indépendance et la fierté de ses conviction, par le courage tranquille de ses paroles et de ses actions et par son désintéressement ».

M. Poincaré ajoute :

« Il est vrai qu'il y a eu à plusieurs reprises dans ces derniers temps, quelque malaise politique, il fut vraisiment en rechercher les causes et prendre, sans retard, les mesures nécessaires pour en éviter le retour. Les causes, messieurs, elles sont dans l'inertie des mœurs politiques et dans la déviation *des mœurs parlementaires.*

Sous les apparences du régime parlementaire, nous sommes insensiblement arrivés à une incroyable confusion et de plus en plus il s'obscurcit ce qui concerne l'exécution, entre ce qui appartient aux Chambres et ce qui est le rôle du gouvernement.

Le gouvernement actuel, dont nous nous flattons d'être, en toute indépendance, des amis loyaux et fidèles, a honoramment tenu, dans ces conditions difficiles